

<<carton label>>

S.C. Johnson®

Raid®

SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES 1

TUE LES MOUSTIQUES PENDANT PRÈS DE 5 HEURES.

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ATTENTION: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nº D'HOM. 16341 LOI P.A.

GARANTIE: D-CIS, TRANS ALLÉTHRINE 0,35 %

CONTENU NET: 90 GRAMMES, 8 SPIRALES 2 SUPPORTS PAR BOÎTE

DISTRIBUÉ PAR S.C. JOHNSON ET FILS, LTÉE, 1 WEBSTER, BRANTFORD, ON,
CANADA N3T 5R1

MODE D'EMPLOI: Utiliser dans les espaces clos tels que vérandas, patios couverts et autres endroits à faible circulation d'air. Voir les directives à l'intérieur sur la façon de séparer les spirales. Placer chaque spirale à utiliser sur un des supports fournis. Allumer l'extrémité extérieure de la spirale jusqu'à ce qu'elle soit incandescente, puis éteindre la flamme. Placer le nombre requis des spirales à intervalles de 2,5 à 3 m (1 spirale par 30m³ d'espace clos). Chaque spirale se consume pendant près de 5 heures.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Avertir les enfants de ne pas toucher l'extrémité allumée. Ne pas placer en contact direct avec une surface inflammable. Éviter d'inhaler la fumée. Ne pas utiliser dans les restaurants. Recouvrir les aliments pour humains et animaux afin d'éviter toute contamination.

PREMIERS SOINS: Si le contact avec la spirale anti-moustiques ou la fumée cause l'irritation, ou si ingérée, téléphoner à un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Mettre le contenant et la base au rebut avec les ordures ménagères.

®Marque canadienne déposée de S.C. Johnson et Fils, Inc. IMPORTÉ PAR: S.C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, 1 WEBSTER, BRANTFORD, ON, CANADA N3T 5R1
www.uneviesansinsectes.com EN VENTE AU CANADA SEULEMENT

<<pouch label>>

S.C. Johnson®

Raid®

SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

MODE D'EMPLOI :

1. Utiliser les spirales dans les espaces clos tels que vérandas, patios couverts et autres endroits à faible circulation d'air.
2. Placer les spirales à intervalles de 2,5 à 3 m (1 spirale par 30 m³ d'espace clos). Chaque spirale se consume pendant près de 5 heures. Chaque emballage contient 2 spirales. Les séparer avant l'utilisation.
3. Redresser le centre du support en métal en le pliant.
4. Insérer la partie supérieure du support dans la fente de la spirale.
5. Allumer l'extrémité extérieure de la spirale avec une allumette.
6. On peut utiliser un morceau de spirale brisé en le plaçant dans l'ouverture du support.

PRÉCAUTIONS :

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Ne pas placer les spirales en contact direct avec une surface inflammable.
3. Éviter l'inhalation prolongée.
4. Recouvrir les denrées alimentaires afin d'éviter toute contamination.
5. Ne pas toucher l'extrémité allumée.

PREMIER SOINS : Si le contact avec la spirale anti-moustiques ou la fumée cause l'irritation, ou si ingérée, téléphoner à un médecin ou un centre antipoison IMMÉDIATEMENT. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Mettre le contenant et la base au rebut avec les ordures ménagères.

Nº D'HOM. 16341 LOI P.A.

GARANTIE : d-cis-trans, alléthrine 0,35 %

Distribué par : S.C. JOHNSON ET FILS, LTÉE, 1 Webster, Brantford, ON, CANADA
N3T 5R1

CONTENU NET : 22,5 g

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))